

Les échos DES CONSEILS

N°11

ORDRES DU JOUR

26 JANVIER 2018 À 18H30

- **Approbation du compte-rendu du 21 décembre 2017**
- **Compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire**

AFFAIRES FINANCIÈRES :

- Attribution d'une subvention aux associations pour l'exercice 2018.
- Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2018

AFFAIRES GÉNÉRALES :

- Séjours de vacances Hiver 2018 : participation aux frais des jeunes roussetains
- Cession à titre gratuit de 2 véhicules de patrouille par le Département des BDR à la commune : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir
- Indemnités de fonctions des élus locaux : modification de la répartition par élu.

AFFAIRE DU PERSONNEL :

- Modification du tableau des emplois
- Régime indemnitaire :
 - * précision du crédit global par groupe de fonctions
 - * Actualisation et précision du crédit global par grade

2 MARS 2018 À 18H30

- **Approbation du compte-rendu du 26 janvier 2018**
- **Compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire**

AFFAIRES FINANCIÈRES :

- Rapport d'Orientation Budgétaire exercice 2018

AFFAIRES DE PERSONNEL :

- Modification du tableau des emplois
- Mise en œuvre du Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P), composé d'une Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E) et d'un Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A.). Précision au regard du complément de rémunération attribué en vertu de la délibération n° 27/96 en date du 27 mars 1996 : actualisation de la délibération N°55/2017 DU 9 MAI 2017
- Mise en concurrence relative à la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire des agents municipaux par le CDG 13
- Contrat d'assurance des risques statutaires

AFFAIRES D'URBANISME :

- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire du Pays d'Aix :
 - * Avis du Conseil Municipal sur les modalités de collaboration
 - * Avis du Conseil Municipal sur la prescription du PLUi

AFFAIRES GÉNÉRALES :

- Modification de l'attribution de compensation de la commune : approbation du Conseil Municipal
- Indemnités des élus locaux : modification de la répartition par élu (modification de la délibération n°5/2018
- Mandat spécial pour l'exercice 2018 accordé à Monsieur Bernard SIMONET, Conseiller municipal, délégué à l'Animation et Fêtes
- Mandat spécial pour l'exercice 2018 accordé à Monsieur Norbert BERNARD, Adjoint délégué à la Culture et Patrimoine
- Mise à disposition de locaux municipaux au bénéfice des associations locales : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir pour l'année 2018
- Mise à disposition des salles municipales : adoption des règlements intérieurs
- Tarifs 2018/2019 du Service municipal de la Culture
- Centre aéré : adoption du règlement intérieur
- Demandes de subventions au Conseil Départemental :
 - * Commémoration du centenaire de la fin de la 1^{re} guerre mondiale
 - * Rénovation de l'église
 - * Extension de la caserne de Gendarmerie : réalisation de 3 logements supplémentaires
- Demande de subvention au Conseil Régional (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire : FRAT) : réhabilitation du bâtiment socioculturel place Paul Borde

30 MARS 2018 À 18H30

- **Approbation du compte-rendu du 2 mars 2018**
- **Compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire**

AFFAIRES FINANCIÈRES

Budget général :

- * Fixation des 3 taxes directes locales année 2018
 - * Vote du budget primitif 2018
 - * Subventions aux associations 2018 : attribution
 - * Amortissement des biens communaux : fixation du seuil amortissable et de la durée d'amortissement : réactualisation de la délibération n°136/2012 du 28/09/2012
- ##### Cimetière communal :
- * Vote du budget primitif 2018

AFFAIRES DE PERSONNEL

- Modification du tableau des emplois
- Actualisation du régime indemnitaire suite à la mise en œuvre du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) par catégorie et cadre d'emplois dans la FPT. Précisions sur le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) : complément à la délibération n°5/2017 du 13/01/2017
- Convention-cadre de formation 2018 du personnel communal à conclure avec le Centre National de la Fonction publique territoriale : autorisation donnée à Monsieur le Maire

AFFAIRES SCOLAIRES / PETITE ENFANCE

- Réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2018 : avis du Conseil Municipal
- Équipements d'accueil des jeunes enfants : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention prestation de service unique avec la Mutualité Sociale Agricole Provence Azur

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Élection des membres représentant la commune au sein de la commission d'appel d'offres
- Demande de subvention au Conseil Départemental :
 - * « Aide au développement de la pratique culturelle et artistique » : équipement en matériel scénique de la salle des fêtes
 - * Travaux de Proximité 2018



Ville de ROUSSET

www.rousset-fr.com

.../...

VENDREDI 1^{er} JUIN 2018 À 18H30

• **Approbation du compte-rendu du 30 mars 2018**

• **Compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire**

AFFAIRES FINANCIÈRES :

- Budget général : Décision modificative n°1
- Amendes et condamnations pécuniaires.

AFFAIRES GÉNÉRALES :

• Société publique Locale LES CANEBIERS : Projet d'acquisition d'une parcelle de 2 000 m² correspondant à la moitié du terrain d'assiette du forage des CANEBIERS : Retrait de la délibération du conseil municipal n°181/2017 en date du 21 décembre 2017 à la demande de Monsieur Le Préfet des Bouches-du-Rhône.

• Contrat de fourniture d'eau brute conclu avec la Société Publique Locale LES CANEBIERS en date du 27 décembre 2017. Alimentation en eau brute de la commune de Rousset : Résiliation suite à la demande de Monsieur Le Préfet des Bouches du Rhône en date du 22 février 2018.

• Mandat spécial pour l'exercice 2018 accordé à Monsieur Bernard SIMONET, Conseiller municipal, délégué à l'Animation et Fêtes. Retrait de la délibération n°22/2018 en date du 2 mars 2018 suite à la demande de Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Aix-en-Provence en date du 4 avril 2018.

• Mandat spécial pour l'exercice 2018 accordé à Monsieur Norbert BERNARD, Adjoint, délégué à la Culture et Patrimoine. Retrait de la délibération n°23/2018 en date du 2 mars 2018 suite à la demande de Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Aix-en-Provence en date du 4 avril 2018.

• Élection des délégués représentant la commune au sein du Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA) : modification de la délibération n°120/2014 du 26 septembre 2014.

• Syndicat du Haut de l'Arc :

* Modification des statuts : Approbation

* Adhésion aux compétences

optionnelles : Rejet

AFFAIRES DE PERSONNEL :

• Création d'un Comité technique commun entre la Collectivité et les Établissements Publics rattachés (CCAS).

• Recueil de l'avis des représentants de la collectivité et fixation du nombre de représentants titulaires du personnel de la collectivité auprès du comité technique.

• Attribution d'une prime au personnel communal : modification de la délibération n°47/2015 du 7 mai 2015.

• Modification du tableau des emplois

20 JUIN 2018 À 18H30

• **Approbation du compte-rendu du 1^{er} Juin 2018**

• **Compte rendu des décisions de Monsieur le Maire**

AFFAIRES FINANCIÈRES :

• Budget Général :

* Approbation du Compte de Gestion 2017

* Approbation du Compte Administratif 2017

* Affectation des résultats 2017

• Transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » à la Métropole Aix-Marseille-Provence : intégration des résultats de l'exercice 2017 des budgets annexes du service public de distribution d'eau potable et de l'assainissement au budget principal de la commune

• Budget annexe du service public d'assainissement :

* Approbation du Compte de Gestion 2017

* Approbation du Compte Administratif 2017

• Budget annexe du service public de distribution d'eau potable :

* Approbation du Compte de Gestion 2017

* Approbation du Compte Administratif 2017

• Budget annexe du cimetière communal :

* Approbation du Compte de Gestion 2017

* Approbation du Compte Administratif 2017

* Affectation des résultats 2017

AFFAIRES DE PERSONNEL :

• Actualisation du Régime Indemnitaires du cadre d'emplois des Assistants de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques (Catégorie B) : mise en œuvre du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P), composé d'une Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E) et d'un Complément Indemnitaires Annuel (C.I.A.)

AFFAIRES JEUNESSE/PETITE ENFANCE :

• Séjours de vacances Été 2018 : participation aux frais des jeunes roussetains

• Accueil périscolaire : approbation de l'avenant n°2 au règlement intérieur

• Prestation de service Accueil de loisirs (ALSH) « Extrascolaire » : avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement conclue avec la CAF des BDR [réf. délibération n°139/2017 du 20/10/17] : autorisation donnée à Monsieur le Maire

• Prestation de service Accueil de loisirs (ALSH) « Périscolaire et Aide spécifique rythmes éducatifs » : avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement conclue avec la CAF des BDR [réf. délibération n°140/2017 du 20/10/17] : autorisation donnée à Monsieur le Maire

AFFAIRES GÉNÉRALES :

• Recensement de la population 2019 : désignation d'un coordonnateur d'enquête et de son assistante

• Election d'un délégué suppléant représentant la commune au sein du Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège de Font d'Aurumy de Fuveau : modification de la délibération n°120/2014 du 29 Avril 2014

- Présentation du rapport annuel 2017 du Syndicat Intercommunal de Développement et de Gestion des Installations Sportives

- Délégation de service public de traitement des effluents industriels : présentation du compte-rendu technique et financier 2017 du GER OTV/SEM

- Délégation des services de l'eau et de l'assainissement domestique : présentation du compte-rendu technique et financier 2017 de la Société des Eaux de Marseille.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 27 JUILLET 2018
À 18H30**

2018 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Encadrement des dépenses et des recettes, réforme de la taxe d'habitation, transferts de compétences à la Métropole... Dans ce contexte national et local, la municipalité de Rousset a préparé le budget 2018 avec pour objectif la maîtrise accrue de ses dépenses.

Les perspectives annoncées par le gouvernement dans son Projet de Loi de Finances pour 2018 affectent profondément l'équilibre des finances locales :

• objectif de réduction du déficit et de l'endettement public,

• prélèvements sur les dotations aux collectivités, l'effort requis étant très significatif. Pour Rousset, considérée comme « riche », cela se traduit par une dotation de l'État négative d'environ 400 000 € (contribution pour le redressement des finances publiques). Cette contribution s'élève à plus de 1 000 000 € sur les quatre dernières années. La dotation se montait à plus de 400 000 € jusqu'en 2013, mais a fortement baissé à partir de 2014, ce qui donne un manque à recevoir de plus de 800 000 € par an et de plus de 2 000 000 € sur les quatre dernières années.

• réforme fiscale en trois temps visant à ce que 80% des foyers ne payent plus leur taxe d'habitation annoncée comme neutre pour les collectivités puisque c'est l'État qui prendra à sa charge le paiement des dégrèvements accordés. La question reste de savoir si ce remboursement perdurera et ne sera pas à terme compensé partiellement...

L'entrée de notre commune dans la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a confirmé nos craintes essentiellement dues à la situation financière « calamiteuse » de la ville de Marseille plombée par sa dette.

Après le Débat d'Orientation Budgétaire soumis au Conseil Municipal, le budget 2018 a été voté le 30 mars dernier.

Ce budget s'inscrit dans la continuité des années précédentes par la volonté de l'équipe municipale de poursuivre :

• la maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement et en particulier celle de la masse salariale afin de maintenir une réelle capacité d'autofinancement (cette dépense est absolument nécessaire pour maintenir un service public de proximité de qualité),

• une politique d'investissement certes ambitieuse, mais avant tout responsable. La ville a dû faire des arbitrages pour contenir l'enveloppe globale des investissements en raison des difficultés de la Métropole à subventionner ces programmes.

À noter malgré tout qu'aucun emprunt n'a été prévu en 2018.

Le budget 2018, équilibré en dépenses et en recettes, s'élève à 15 851 200 € pour le fonctionnement et à 29 547 700 € pour l'investissement. Les graphes présentés en font ressortir les principaux postes.

L'excédent dégagé au titre du fonctionnement 2017 ressort à 2 069 891 €, ce qui permet d'en reporter une partie, soit 700 891 €, sur le fonctionnement et de réaliser un autofinancement de 1 369 000 € pour l'investissement auquel viennent s'ajouter les 5 264 803 € dégagés fin 2017 au titre de ces mêmes investissements.

Cette maîtrise de nos dépenses permet donc de ne pas augmenter cette année la fiscalité locale.

Ainsi, les taux de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière et de la Taxe Foncière Non Bâti sont fixés respectivement à 7,85 %, à 20,11 % et à 28,19 %.

Ils restent néanmoins les plus bas comparés à

ceux de nos voisins, à ceux du département et à ceux du national (voir tableau).

En termes de solidarité et de proximité, le soutien aux associations représente une dotation de 939 000 €, de 260 000 € pour le Comité Communal d'Action Sociale et de 224 500 € pour les structures intercommunales.

À noter que nous n'avons plus à payer la contribution au Service d'Incendie et de Secours (610 420 € en 2017) puisque ce service est devenu compétence métropolitaine (ce montant nous est néanmoins déduit de l'attribution que nous verse la métropole). Quant aux budgets de l'eau et de l'assainissement, ils ont été transférés à la métropole le 1^{er} janvier 2018.

Concernant les investissements 2018, comme annoncé précédemment, la commune a dû faire des arbitrages et prioriser les actions menées depuis plusieurs années.

Outre les habituels travaux de voirie (actuellement le chemin de St Privat), d'entretien et de maintenance des bâtiments communaux, ont été inscrits à ce budget :

- la fin de l'installation de la vidéoprotection sur l'ensemble du territoire communal,
- la fin des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville et de construction de la nouvelle école maternelle,
- le démarrage des travaux de construction du nouveau gymnase,
- la réhabilitation et l'extension du foyer du 3^e âge,
- le réaménagement du Point Jeunes et de la salle des arts martiaux,
- la construction d'un petit immeuble collectif au sein de la gendarmerie,
- la construction de logements locatifs sociaux afin de répondre à la demande locale toujours plus forte et notre obligation légale (25% du parc immobilier) ceci afin d'éviter ou de réduire nos pénalités (52 000 € en 2017 déduction faite du crédit des années précédentes),
- la rénovation de l'église suite au coup de foudre du 8 août dernier, la réfection des peintures intérieures et la pose d'un paratonnerre,
- la réalisation d'un mur phonique le long de l'autoroute,
- l'aménagement de nouvelles places de stationnement,
- la poursuite des travaux de sécurisation et de diversification de la ressource en eau (forage), la modernisation des réseaux d'eau, bassins, stations de traitement des eaux usées domestiques et industrielles,
- une nouvelle unité de filtration et de potabilisation de l'eau brute au nord de la commune,
- la constitution de réserves foncières.

Ces programmes importants sont soutenus financièrement par nos partenaires que sont la Métropole et le Conseil Départemental grâce aux contrats d'aide sur lesquels plane toujours la menace d'un possible report de crédits et/ou leur réduction budgétaire.

En conclusion, 2018 sera une année charnière voire même de rupture.

Fini les années fastes, l'avenir est plus qu'incertain.

Malgré tout, la Municipalité mettra tout en œuvre pour être la garante d'un village où il fera toujours bon vivre.



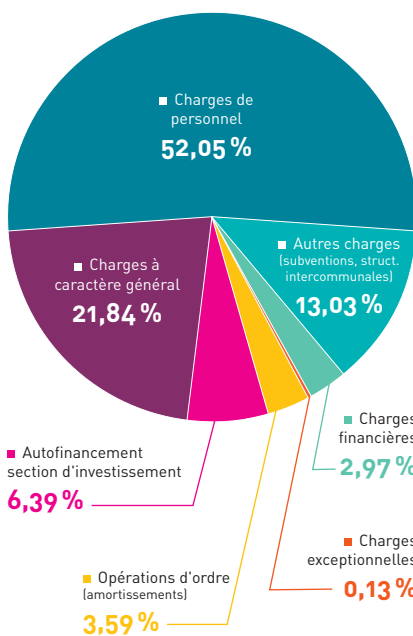
Jean-Pierre DESCHLER
Adjoint au Maire chargé des Finances

TABLEAU COMPARATIF DES TAUX DES TAXES LOCALES

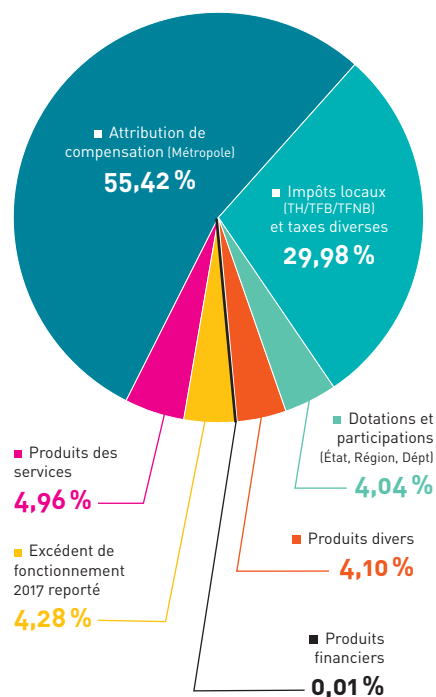
	Taux 2018						Taux moyens de 2017	
	Rousset	Châteauneuf	Fuveau	Peynier	Puytoubier	Trets	départemental	national
Taxe d'habitation	7,85 %	13,50 %	19,50 %	16,43 %	11,00 %	17,25 %	33,21 %	24,47 %
Taxe foncière (bâti)	20,11 %	24,45 %	21,02 %	19,00 %	14,35 %	25,96 %	26,49 %	21,00 %
Taxe foncière (non bâti)	28,19 %	69,64 %	37,00 %	37,00 %	39,10 %	53,19 %	43,19 %	49,46 %

NB : Les communes ont conservé les mêmes taux qu'en 2017

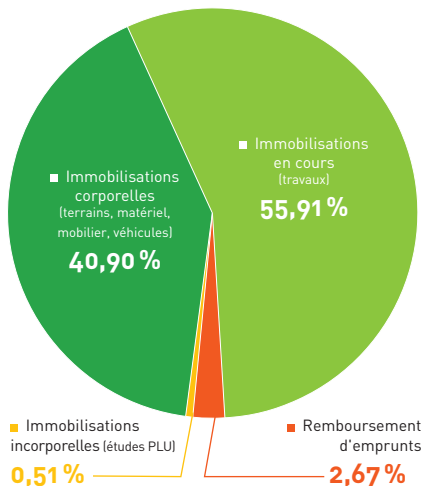
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



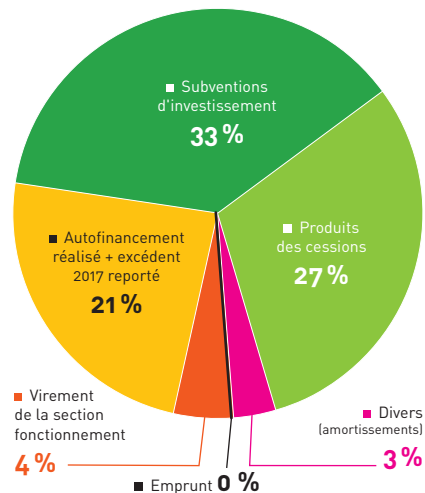
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS



RECETTES D'INVESTISSEMENTS





URBANISME JANVIER À JUIN 2018

DÉCLARATION PRÉALABLE

LIVADARIS Didier	12 Clos Tartanne	Piscine semi-enterrée	03/01/18
RICARD Joëlle	Quartier L'Aire Haute	Réfection balcon non fermé et mis en place d'un garde-corps	23/01/18
TESTINI Axelle	13 rue de la Poste	Changement des menuiseries	23/01/18
LERDA Lucien	La Montauronne	Mise en place d'une serre tunnel	24/01/18
LEFEBVRE Jacques	Quartier Pascoun Ouest	Piscine + local technique enterré	01/02/18
ARCHAMBAUD Michel	Quartier Pascoun Ouest	Piscine et garage/atelier	02/02/18
GOURNAY Anne et Philippe	5 Lot Le Gari, Av. des Bannettes	Pool house	09/02/18
RABAGLIATO Fernand	Le Safre	Installation photovoltaïque en toiture (autoconsommation)	09/02/18
BAUDOIN Michel	10 Lot La Clairière	Extension de la maison en rez-de-chaussée	09/02/18
HERVE Fernande	5 Bis rue Saint-Joseph	Remplacement porte de garage	07/03/18
FAGOT Dominique	Quartier Estagéou	Extension de la maison	07/03/18
DE MACEDO Kévin	11 Hameau du Jas	Mise en place d'une clôture	15/03/18
MICHEL Nicolas	Rue de la Poste	Division foncière en vue de construire	15/03/18
LERDA Michel	La Montauronne	Extension du gîte	15/03/18
GONZALES Christiane	Chemin du Vallon	Rénovation de la clôture existante	15/03/18
BRENIAUX Laurent	12 Av. des Bannettes	Division foncière en vue de construire	26/03/18
CURMI Angélique	Résidence La Charmeraie	Modification façades (création ouverture)	27/03/18
CABANES Cédric	Impasse des Estageons	Piscine et cuisine d'été	06/04/18
POOLSTAR	Av. Olivier Perroy	Installation photovoltaïque en toiture	09/04/18
NATHAN Jacques	Quartier Pascoun	Mise en place d'une clôture	09/04/18
LORRAIN Franck	6 Lot Le Gari, Av. des Bannettes	Piscine coque + local technique	24/04/18
TARDIEU Guillaume	23 Lot Les Félibres	Piscine Hors sol	27/04/18
VACELLIER Hervé	18 Lot La Clairière	Changement d'affectation (aménagement garage)	03/05/18
ROVIRA Michaël	5 chemin Saint-Marc	Piscine	17/05/18

PERMIS DE CONSTRUIRE

REAL ESTATE CONSULTANCY	Quartier Estageou	Permis modificatif (ouvertures, emprise, piscine, pool house)	25/01/18
BLANC Jacques	Hameau du Jas	Construction maison individuelle, garage, piscine	26/02/18
COSTAGLIOLI Jérôme	1 Lot Sumian, Campbernard	Construction abri et garage 2 roues	26/02/18
SCI ANGI MARI	Ave Célestin Coq	Construction Bâtiment industriel (bureaux et entrepôt)	22/03/18
HERNANDEZ • GENER	Rue de la Poste	Changement de destination • Modification des façades	27/03/18
FINELLE François	Quartier Pascoun	Permis modificatif (ouvertures, escalier, terrasse)	08/04/18
GRANDVALLET Florian	717 chemin de Saint-Privat	Permis modificatif (piscine et aménagement extérieur)	09/04/18
LILLO • BAUDE	Chemin de Saint-Antonin	Construction maison individuelle, garage, piscine	07/05/18
MAUREL Jean Max	La Marnière	Transfert total permis de la BAP	14/05/18
DONATI Maurice	1241 chemin de Saint-Privat	Permis modif. (extension, modification des ouvertures, gouttières)	15/05/18
LAPIED André	264 chemin de Sauvet	Extension maison	22/05/18